



LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE ET LE SYSTEME DES NATIONS UNIES : Principaux Responsables des contestations électorales en Afrique ?

INTRODUCTION

La chute du mûr de Berlin et l'avènement de l'ère démocratique en Afrique dans les années 90 comme l'une de ses conséquences avait suscité de l'espoir aux peuples africains désormais convaincus du changement du régime politique à présent fondé sur la démocratie qui accorde une place de choix au peuple souverain. La démocratie appelle au respect des droits de l'homme et au culte de la suprématie de l'Etat de droit sur l'arbitraire. Depuis 20 ans déjà, pratiquement tous les pays africains ont eu à expérimenter au moins 3 à 4 élections présidentielles ou législatives chacun pris individuellement. Généralement financé à majorité par l'aide publique au développement octroyée si souvent par les partenaires en développement et techniquement appuyées par le système des Nations Unies, les élections tenues en Afrique jusqu'à présent ressemblent à une dispute politique entretenue dans la jungle où seuls les plus forts emportent toujours le duel en présence le plus souvent de la collaboration technique de la Communauté internationale représentée par le système des Nations unies fondé au lendemain de la 2^e Guerre mondiale pour promouvoir la Paix et la sécurité internationale.

Pendant que le Système des Nations Unies reste muet sur la fraude et la corruption électorales dans certains pays africains arguant si souvent être là pour accompagner la « volonté politique des Etats » on comprend à peine et difficilement pourquoi, il s'acharne à faire respecter le verdict des urnes en Côte d'Ivoire après avoir institué sans se rendre compte en la matière, une jurisprudence électorale grâce à sa collaboration technique et à son financement aux processus électoraux que la démocratie tropicale signifie tout simplement la tenue des élections sans se préoccuper du respect du verdict des urnes. Nous prenons pour exemple, les dernières élections tenues au Zimbabwe, au Kenya, au Gabon, au Togo, au Burundi, au Rwanda qui ont pourtant bénéficié de l'assistance technique accrue des Nations Unies sans la moindre contestation des résultats frauduleux et corrompus. Cette duplicité couplée de double langages de la communauté internationale qui réagi souvent suivant ses intérêts économiques et géostratégiques, discréditent de plus en plus le Système des Nations Unies devenues un instrument de deux poids, deux mesures et à géométrie variable qui contribue sans coup férir au sabotage de la Démocratie en Afrique. Nous espérons que cette nouveauté de la Communauté internationale à travers la certification des processus électoraux par le Système des Nations Unies ira loin pour en établir une nouvelle jurisprudence électorales en Afrique. Le cas de la Côte d'Ivoire pouvant faire école dans les pays qui ont une profonde culture de contestation des résultats électoraux. Mais l'avenir nous dira les vraies motivations et la durabilité de cette initiative de certification des résultats par les Nations Unies qui au



demeurant reconforte ceux qui aspirent à la Démocratie en Afrique et au respect des votes des peuples Africains.

I – L’ESPOIR SUICITE PAR L’ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE DES PROCESSUS ELECTORAUX PAR LES NATIONS UNIES EN AFRIQUE.

Avant l’avènement de la Démocratie en Afrique, les pays africains avaient expérimenté des parodies d’élections qui ressemblaient à des plébiscites où les seuls candidats des Partis-Etats pouvaient se représenter plusieurs fois sans des adversaires politiques sinon des candidats postiches qui n’avaient en réalité que la mission d’accompagner le candidat éclairé à sa brillante réélection. Depuis les années 90, les élections sont devenues de véritables compétitions politiques et chaque année électorale en perspective crée des migraines et des maux de tête à nos dirigeants qui demeurent le plus souvent dans tous leurs états d’âme durant les processus électoraux en Afrique. La communauté internationale devenue un bailleur et partenaire à la consolidation de la Démocratie en Afrique utilise souvent le canal du Système des Nations Unies pour coordonner l’appui financier et l’assistance technique pour la tenue des élections démocratiques en Afrique et tout le monde sait le rôle prépondérant que joue le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) dans l’accompagnement technique des processus électoraux en Afrique à travers :

- 1- la gestion des fonds mobilisés « basket fund » en appui aux élections
- 2- l’assistance à l’élaboration du cadre légal des élections
- 3- l’assistance à l’administration électorale ;
- 4- l’assistance technique à l’élaboration des modes d’opération à toutes les étapes techniques des processus électoraux ;
- 5- la formation des agents électoraux, des représentants des partis politiques, des acteurs médiatiques, des organisations de la société civile ; et des agents de sécurité dans le cadre de la sécurisation des processus électoraux en Afrique ;
- 6- l’assistance aux observateurs nationaux et internationaux
- 7- etc..

Le PNUD a toujours eu un cahier des charges bien fourni quand aux préparatifs, à l’organisation et à la gestion des opérations électorales en Afrique et ce n’est ni la consultance, ni l’expertise qui en manque pour cette institution onusienne au centre des stratégies et mécanismes de la gouvernance démocratique de par le monde. Ainsi, cette mobilisation de la communauté internationale à travers les Nations Unies suscite plus d’espoir aux peuples africains qui voyant au-delà de leurs prestations des valeurs ajoutées à même d’accroître l’intégrité des processus électoraux, de sécuriser les étapes et garantir par fin la transparence des élections en Afrique. Malgré les ressources adéquates toujours mobilisées en point des processus électoraux et son rôle de premier plan dans l’accompagnement technique des processus électoraux, le Système des Nations Unies reste et demeure toujours silencieux et complice face aux machinations frauduleuses et corrompues souvent entretenues à dessein au sommet des Etats africains en matière des élections en Afrique.



II –LE SILENCE COMPLICE DES NATIONS UNIES DANS LA VALIDATION DES FRAUDES ET CORRUPTIONS ELECTORALES EN AFRIQUE

Nous référant principalement aux rôles multiformes que jouent la communauté internationale à travers le Système des Nations Unies dans les élections en Afrique, qu'on ne nous dise pas que les Nations Unies ne savent pas et ne sont pas au courant:

- 1- du recensement électoral opéré sur la base des fortes considérations politiques partisans ;
- 2- la falsification des documents électoraux, notamment des procès verbaux par les autorités au plus haut sommet des Etats africains ;
- 3- le non respect des règles et procédures prévues par le cadre légal des opérations électorales ;
- 4- le non respect du verdict des urnes et le refus systématiques des juridictions de dire le droit électoral.

Ces tares électoraux entretenus périodiquement et à chaque élection toujours avec l'accompagnement technique de la communauté internationale à travers le Système des Nations Unies témoignent d'une part que l'ONU méprise et banalise la démocratisation de l'Afrique et d'autre part que les Nations Unies ignorent ou feignent d'ignorer profondément les causes profondes des conflits politiques de nos jours entretenues en Afrique. Nous donnons des exemples précis : les élections de 1993 au Togo organisées avec l'assistance technique du PNUD ont été contestées. Celles organisées en 1998 toujours avec l'aide technique du PNUD ont été également contestées dans les mêmes conditions que celles de 1993. Plus encore, les élections organisées en 2003 puis en 2005 et tout récemment en 2010 au Togo toujours avec l'aide technique du PNUD ont toujours été contestées dans les mêmes conditions de violence que l'on se demande réellement, quel rôle joue principalement l'assistant technique qu'est le PNUD toujours présent, qui aide toujours à organiser des élections sans poser réellement sur le tapis la question de la contestation des résultats au Togo ? Cette question est valable pour tous les pays africains où les élections sont toujours contestées mais toujours organisées avec l'assistance technique des Nations Unies.

Il y a problèmes dans le cas d'espèce. En effet, si nous sommes tous d'avis que les conflits armés en Afrique découlent de moins en moins de l'agression violente entre Etats africains, il n'en demeure pas moins évident que les conflits que connaissent nos Etats en Afrique sont fondamentalement liés aux questions internes aux Etats notamment liées au pouvoir et à sa dévolution. Si les Nations Unies en sont conscientes de cette évidence et continuent de soutenir en toute complicité et dans un silence assourdissant et à des degrés divers la fraude et la corruption électorales en Afrique entretenant le surplace démocratique et la confusion en période électorale en Afrique au nom de l'éternel refrain de l'« accompagnement de la volonté politique des Etats » il est on ne peut plus clair que les Nations Unies sont qu'il l'acceptent ou pas impliquées dans un processus de sabotage de la démocratie en Afrique.



III – LE SABOTAGE PROGRAMME DU PROCESSUS ELECTORAL EN AFRIQUE : LE DOUBLE LANGUAGE DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE

L'organisation des élections en Afrique est devenue des occasions exceptionnelles de grandes affaires et d'occasions d'enrichissement de plusieurs intervenants qui se préoccupent plus, des stratégies et mécanismes à mettre en place pour tirer recettes essentielles des cycles électoraux ouverts en Afrique. Pour ces acteurs électoraux, que les processus électoraux se consolident ou pas ce n'est pas leur affaire, mais il faut qu'au terme des opérations électorales qu'ils puissent amasser grâce à des combinaisons indescriptibles, des fortunes pour s'en régaler. C'est ça la vérité. C'est un vrai business entretenu à des degrés divers pour se partager des butins. C'est une gigantesque combinaison aux ramifications nationales et internationales.

Par ailleurs, les intérêts économiques et géostratégiques des Etats influents de la Communauté internationale qui établissent des politiques de validations de deux poids, deux mesures des processus électoraux selon que les fraudes et les corruptions sont entretenues pour maintenir des « protégés qui savent si bien en dépit de leur illégitimité et de leur désavoue populaire garantir des intérêts économiques et géostratégiques de ces Etats influents de cette même communauté internationale » a fait école jusqu'aux élections présidentielles de la Cote d'Ivoire. Nous avons vu des élections boycottées en Afrique mais validées par la communauté internationale. Nous avons vu des compétitions électorales où les opposants ne pouvaient même pas battre librement campagne, mais qui ont été validées par la communauté internationale. Nous avons vu des élections où les urnes ont été enlevées par des corps habillés et des protestataires réprimés dans le sang et dont les crimes sont toujours restés impunis. Cette politique de deux poids, deux mesures et d'appréciation à géométrie variable de la communauté internationale représentée par l'ONU qui apporte toujours et toujours son assistance aux processus électoraux en Afrique, est en réalité un plan de sabotage programmé de la démocratie en Afrique.

Plus encore, avec la crise financière internationale ou la concurrence économique se fait rude en Afrique entre les pays économiquement émergents comme la Chine et les partenaires économiques traditionnels de l'Afrique, le soutien de la communauté internationale à la démocratisation de l'Afrique n'est plus une priorité dans les relations internationales et les Africains doivent se rendre compte de cette réalité que les promesses d'appui à la démocratie en Afrique n'engagent que ceux qui les écoutent et que le processus démocratique de l'Afrique sera beaucoup plus compliqué aujourd'hui qu'hier. Les diplomates, et la communauté internationale continueront en fonction de leurs intérêts dans les pays africains à soutenir la démocratie selon les cas réconfortant ainsi les dictateurs en Afrique afin qu'ils persévèrent et d'être toujours tenaces car les pressions internationales finissent toujours à s'étioler par l'usure du temps et les intérêts des Etats influents de la communauté internationale étant plus importants dans ces pays que de projets hypothétiques de démocratisation de l'Afrique sont des facteurs qui réconfortent les dictateurs qui défient la volonté politique et démocratique des peuples africains. Les mascarades électorales sont



actuellement en cours en Egypte alors que les Présidents, OBAMA et SARKOZY regardent faire.

Dans ces conditions, plus aucune autorité morale, n'existe dans ce monde, ni la CEDEAO, ni la CEMAC, ni la SADC, ni l'UNION AFRICAINE ne saurait incarner une autorité morale influente dotée de pouvoir coercitif à même d'impacter sur les Etats Africain. Ni le Conseil de Sécurité des Nations Unies n'incarne plus d'autorité morale et influente sur les Etats membres des Nations Unies. Le monde est devenu une jungle où seuls ceux qui savent entretenir des rapports de force gagnent toujours des conflits partout dans le monde. Plus personne ne croit en Afrique, ni à l'Union Africaine, ni au Conseil de Sécurité des Nations Unies car par des cumuls de faits vécus ici et là ces institutions ont perdu de leur crédibilité et de leur influence en Afrique d'où la nécessité de penser dans un bref délai à leur refondation pour se crédibiliser et se légitimer aux yeux des citoyens africains et du monde.

IV - LE CAS D'ECOLE DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES DE 2010 EN COTE D'IVOIRE, PROBABLE RUPTURE DES PRATIQUES TRADITIONNELLES EN LA MATIERE ET DEBUT D'UNE JURISPRUDENCE ELECTORALE EN AFRIQUE

Partout où il y a eu des conflits en Afrique, les Nations Unies ont joué un rôle déterminant dans les processus de transformation des conflits. C'était les cas de la Sierra Leone, du Libéria, de la RDC, etc. et tout récemment de la Cote d'Ivoire. Non seulement les Nations Unies accompagnent les acteurs nationaux à consolider la paix mais aussi à s'engager dans des processus électoraux qui puissent permettre de tourner définitivement les pages des conflits politiques et d'asseoir de nouvelles institutions de la République désormais auréolées de légitimité qui est en fait un facteur et un moteur de motivation nationale et du développement national.

Plusieurs observateurs ayant suivi le processus électoral pourront certifier que les élections présidentielles de 2010 en Cote d'Ivoire étaient l'une des meilleures en Afrique à l'instar de celles organisées en RDC en 2006. Meilleures en termes de mobilisation de ressources financières, matérielles, humaines etc... Et d'ailleurs selon les accords entretenus pour sortir de la crise ivoirienne, les Nations Unies ont eu même les attributions de la certification des résultats : une mission d'arbitre et du juge sensée départager les acteurs nationaux car c'était prévisible qu'on arrive là où nous sommes aujourd'hui en Côte d'Ivoire. L'issue de ce bras de fer engagé entre le pouvoir ivoirien et la communauté internationale déterminera l'avenir démocratique en Afrique.

En d'autres termes, si Laurent Koudou Gbagbo gagnait ce duel, cela fera école dans l'histoire de l'histoire électorale en Afrique. Laurent Gbagbo, aurait très bien assimilé les cours sur la fraude et la corruption électorales que lui aurait inculqué son doyen en la matière lors de sa dernière visite au Togo. Il sait depuis cette visite, que le peuple ivoirien peut contester les résultats, les institutions internationales peuvent condamner les manœuvres dolosives entretenues, ce qui compte puisque la même méthode a toujours marché dans presque tous les



REJADD

Regroupement des Jeunes Africains pour la Démocratie et le Développement

Association créée le 11 Août 2006 sous le N° 2366/MATD

Tél: (+228) / 924 44 28/ 869 18 47/ 914 73 84/ 924 6214

E-mail : rejadd_aftg@yahoo.fr site web : rejadd.blogvie.com

pays d'Afrique, notamment au Zimbabwe, au Kenya, au Togo, au Gabon, au Burundi, au Rwanda etc... que seul le temps est le remède à ces contestations et le cap est de tenir mordicus sur le principe de la souveraineté. Oubliant que c'est le peuple qui donne et confère la souveraineté à travers justement des élections régulières et transparentes. Laurent Koudou Gbagbo sait que les Présidents des pays comme, le Zimbabwe, le Kenya, le Togo, le Gabon, le Burkina Faso, le Burundi, le Rwanda etc... tiennent leur légitimité non pas de leur peuple mais cette même communauté internationale félicite ces Chefs d'Etat pour leur détermination à s'accrocher au pouvoir et à marcher sur le droit de leur peuple à choisir librement leurs propres dirigeants.

Cependant, si la communauté internationale gagnait ce duel, pas dans le temps mais dans un bref avenir cela fera école aussi et servira de jurisprudence électorale dans les pays africains où les Nations Unies pouvait être sollicitées pour certifier les résultats électoraux surtout dans un conteste où presque toutes les élections sont contestées en Afrique.

Mais avant d'en arriver là nous estimons qu'il est grand temps que les Nations unies se refondent et choisissent soit de soutenir la démocratie partout dans le monde ou de contribuer à son sabotage d'une manière sélective et au gré de la communauté internationale. Nous pensons que le rôle technique et central que joue les Nations Unies dans les processus électoraux peuvent leur conférer de facto le rôle de certificateur des résultats des élections dans un contexte où les cours et conseils constitutionnels sont souvent instrumentalisés au profit des plus forts. Les Nations Unies ont donc le choix judicieux de choisir entre la démocratisation et l'optimisation de tous les moyens légaux devant contribuer à la consolidation dans tous les pays africains de la démocratie et la volonté de cautionner par un silence complice l'arbitraire et la dictature en Afrique.

La démocratie et ses valeurs sont des principes universellement connus même si ses pratiques sont spécifiques à chaque pays. Les mêmes valeurs qui font d'une élections démocratique en France, ou aux Etats-Unis sont les mêmes partout dans le monde et en Afrique aussi et par conséquent les Nations Unies doivent s'hisser au-delà de la mêlée pour jouer désormais de part son assistance technique et son assistance financière aux processus électoraux en Afrique le rôle de certificateur des élections en Afrique et dont les résultats reflètent véritablement la volonté exprimée dans les urnes. Ce faisant la communauté internationale aide et contribue à la consolidation de la démocratie et des processus électoraux en Afrique.

V – LES LECONS TIREES DES 20 ANS D'APPRENTISSAGE DEMOCRATIQUE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR POUR LES PROCESSUS ELECTORAUX EN AFRIQUE.

La fragilité des processus électoraux en Afrique est due au double langage de diplomatie et de caution politique aux dirigeants postiches par la communauté internationale principalement le Système des Nations Unies à travers son Conseil de Sécurité et ses membres permanents qui



REJADD

Regroupement des Jeunes Africains pour la Démocratie et le Développement

Association créée le 11 Août 2006 sous le N° 2366/MATD

Tél: (+228) / 924 44 28/ 869 18 47/ 914 73 84/ 924 6214

E-mail : rejadd_aftg@yahoo.fr site web : rejadd.blogvie.com

au nom des intérêts divers ont soutenu ce qu'ils n'admettront jamais de voir se réaliser dans leur propre pays lorsqu'il s'agit des élections en Afrique.

La communauté internationale à travers le Système des Nations Unies doit comprendre que le silence complice face à la corruption électorale, lorsqu'il s'agit des pays comme le Gabon, le Rwanda, le Togo et le Burundi ect... ont conduit et continue de conduire l'Afrique et ses dictateurs à se cacher derrière le principe de souveraineté pour entretenir en permanence des parodies électorales pendant que le PNUD est assurée que les élections étant périodiques dans presque tous les pays africains, la communauté internationale le chargera toujours de coordonner des fonds et d'assister techniquement les acteurs nationaux dans une aventure sans lendemain. C'est un cycle et on reprend toujours et toujours le même scénario. Sans tenir compte des avancées démocratiques réelles. C'est parfois les fonctionnaires des Nations Unies qui défendent bec et ongle les bilans désastreux des élections en Afrique pour avoir géré des fonds inhérents à ces élections et surtout pour rassurer les bailleurs pour la mobilisation de nouveaux fonds à l'occasion des élections futures. Soyons sérieux pour le reconnaître que cette méthode ne marche pas. Tout se passe comme si c'était des deals aux fondements corrompus et dont le Système des Nations Unies se charge d'embellir la face en certifiant des parodies électorales ça et là par son silence complice. C'est la diplomatie. Oui, c'est la diplomatie, mais elle est vétuste et anachronique cette méthode. C'est pour cela qu'au-delà de la mise en danger de la vie des personnes par des révélations de Wikileaks, c'est quand même un masque qui est tombé. La duplicité du langage diplomatique. Il faut revoir absolument la diplomatie et tenir un langage d'honnêteté et de fermeté lorsque des intérêts partisans et mafieux conduisent les destinées des peuples à la perdition et à l'égarement.

Une autre épreuve en la matière, la modification unilatérale des clauses électorales des constitutions des Etats africains sans que cela n'émeut le Conseil de Sécurité des Nations Unies sachant pertinemment que ce sont des signes précurseurs à la corruption électorale. Blaise Compaoré sait qu'il peut toujours et toujours gagner des élections à plus de 80% puis ensuite modifier unilatéralement la constitution de son pays; Paul Biya sait qu'il peut modifier la constitution pour se représenter autant de fois. Idem pour Idriss Débi, Sassou Nguéssou. Faure Gnassingbé sait qu'il ne peut systématiquement s'en sortir qu'en comptant sur ses coups de force. Tous ont des soutiens obscurs au sein du Conseil de Sécurité des Nations Unies qui les défendent en fonction de leurs intérêts. En témoignent l'usage abusif des textes par la Cour Constitutionnelle du Togo au ordre, pour exclure abusivement des Députés qui n'ont ni un mandat impératif mais qui tiennent leur légitimité des peuples après avoir cautionner sans vergogne la mascarade électorale du 04 Mars 2010 applaudie et saluée par la même Communauté internationale d'OBAMA et de SARKOSY qui réclame aujourd'hui dans le cas ivoirien le respect de la vérité des urnes. Est-ce à dire que Laurent Gbagbo manquerait de soutien au sein du Conseil de Sécurité ?

Mais il semblerait que les choses prennent de nouvelles dimensions au sein du Conseil de Sécurité des Nations Unies. En effet, le débat électoral en cours en Côte d'Ivoire donne l'impression que le Conseil de Sécurité des Nations Unies s'est maintenant rendu compte



REJADD

Regroupement des Jeunes Africains pour la Démocratie et le Développement

Association créée le 11 Août 2006 sous le N° 2366/MATD

Tél: (+228) / 924 44 28/ 869 18 47/ 914 73 84/ 924 6214

E-mail : rejadd_aftg@yahoo.fr site web : rejadd.blogvie.com

qu'il a trop fait du mal à la démocratie en Afrique et qu'il fallait en un moment y mettre fin à des cautionnements politiques qui ne diffèrent pas du tout des coups de force. Cet exemple fera école et servira à coup sûr de jurisprudence selon que la Communauté internationale gagnait ce duel ou que ce soit Gbagbo. Si c'est Gbagbo qui gagnait ce duel que tous les démocrates en Afrique comprennent que c'est fini, le processus de démocratisation en Afrique. Mais si c'est la communauté internationale qui gagnait, il y a dans le cas ivoirien un élément qui a fonctionné et qu'il fallait rééditer à l'occasion de chaque élection en Afrique pour rassurer les électeurs du respect de leur vote et pour confirmer aux traditionnels bailleurs que les fonds alloués pour la consolidation des élections en Afrique servent bien évidemment à des élections transparentes. Cet élément est **la certification des résultats par les Nations Unies**.

En effet la culture de la contestation des élections en Afrique s'enracine de plus en plus à cause de la méfiance des acteurs électoraux aux institutions de la République devenues de plus en plus des instruments partisans utilisés pour servir des intérêts égoïstes et partisans au détriment des intérêts nationaux. Or, non seulement les Nations Unies sont –ils des principaux artisans dans l'ombre des élections que nous connaissons en Afrique à cause de leurs rôles pluridimensionnels dans les processus électoraux mais aussi pour avoir si souvent servi de coordonnateurs et de gestionnaires des fonds collectés par la communauté internationale en appui aux processus électoraux en Afrique. Les Nations Unies peuvent et doivent aider à consolider les processus électoraux en Afrique. Elles sont bien placées à certifier les processus électoraux et doivent restés au –dessus de la mêlée pour jouer pleinement ce rôle et assumer son soutien à la démocratisation et à la tenue des élections crédibles en Afrique dans les pays à forte culture de contestation des résultats comme le Togo, le Gabon, le Tchad, le Cameroun, le Burkina Faso, la Gambie, le Nigeria et partout en Afrique, pour préserver la paix. Il faut que les Nations Unies parviennent à procéder dans une neutralité totale à la certification des résultats électoraux en Afrique.

Cependant, cette nouvelle disposition à prendre et à pérenniser par le Conseil de Sécurité des Nations unies doit se faire dans un contexte où tous les acteurs électoraux nationaux doivent pour chaque élection développer des stratégies et des mécanismes pour documenter l'observation électorale afin de s'assurer chacun à son niveau qui a véritablement gagné les élections. Ainsi donc, les partis politiques concurrents doivent pour chaque élection en Afrique, déployer autant de représentants des partis que de bureaux de vote ouverts. Il en est de même des Organisations de la société civile nationale qui doivent se fondre dans de vastes réseaux nationaux pour couvrir la totalité des bureaux de vote dans un esprit de volontariat et de patriotisme. Les acteurs médiatiques ne doivent pas du tout être du reste, ils pourront développer des stratégies similaires et coopérant étroitement avec les réseaux nationaux de la société civile pour faire manifester la vérité des urnes.

Tous ces efforts nationaux avec la mission de certification des résultats des nationaux unies permettront aux différents acteurs électoraux d'auditer chacun à son niveau les résultats électoraux et de confirmer ou infirmer la validité des scrutins en Afrique. Cela permettra aux



REJADD

Regroupement des Jeunes Africains pour la Démocratie et le Développement

Association créée le 11 Août 2006 sous le N° 2366/MATD

Tél: (+228) / 924 44 28/ 869 18 47/ 914 73 84/ 924 6214

E-mail : rejadd_aftg@yahoo.fr site web : rejadd.blogvie.com

différents acteurs électoraux de se contrôler à tous les niveaux et d'éviter à l'avenir les hold-up électoraux en cours sur le continent.

CONCLUSION

Nous sommes conscients d'une évidence : l'Afrique a besoin du monde extérieur pour se construire. Et nous souhaitons vivement que la Communauté Internationale soutienne l'Afrique en tenant compte des besoins réels des africains. De par son rôle dans les processus électoraux en Afrique, les Nations Unies doivent de se démarquer des vieilles pratiques entretenues jusqu'à présent pour rassurer de nouveau la communauté africaine qui considère à raison le Système des Nations Unies comme œuvrant davantage à la priver de ses droits fondamentaux d'auto- détermination. C'est deux choix qui se présentent à l'ONU :

1. soutenir la démocratie et devenir un instrument international d'appui à la démocratie et être proche des peuples du monde ;
2. soutenir des parodies électorales pour maintenir des dictateurs au pouvoir dans les pays africains contre la volonté des peuples africains à travers son éternel silence complice à des mascarades électorales.

De toutes les façons, l'issue des élections en Côte d'Ivoire nous donnera et nous confirmera si l'avenir de la démocratie est hypothétique ou pas. Au demeurant, nous sommes de fins admirateurs du Système des Nations Unies et comme un adage le dit si bien, « Qui aime bien, châtie bien »

Par fini, partout où la volonté du peuple est bafouée, nous la condamnons avec la dernière énergie et nous invitons les acteurs ivoiriens à respecter le verdict des urnes. Tous les démocrates en Afrique, même s'ils ont été déçus par l'attitude de cette même Communauté Internationale ici et là, doivent avoir et garder en esprit qu'aucune injustice ne saurait justifier une nouvelle injustice et par conséquent soutenir l'arbitraire aujourd'hui parce qu'hier ceux qui soutenaient l'arbitraire, ont aujourd'hui décidé de soutenir la justice, c'est quand même un progrès et tous les démocrates du monde doivent à l'avenir rappeler à la Communauté internationale son soutien à la justice en Côte d'Ivoire et donc pour toutes les élections futures en Afrique. Objectivement, c'est le cercle des démocraties qui s'élargit dans la sous région et cela aura à moyen et à long terme des incidences sur les Etats récalcitrants et peu réceptifs aux réformes démocratiques en Afrique.

Fait à Lomé, le 7 Décembre 2010

Pour le Conseil administratif,

Kwassi Assiba Biova JOHNSON

Le Président National